

Chenilles processionnaires : la Lorraine en guerre

21 juin 2020 à 06:00 | mis à jour hier à 10:26 - Temps de lecture : 1 min

| | Vu 18670 fois

Il ne se passe pas un jour sans qu'une commune de Lorraine ne mette en garde ses habitants : du sud au nord, d'est en ouest, l'ensemble du territoire se trouve en présence de chenilles processionnaires du chêne. Leur pouvoir urticant gâche nos retrouvailles avec la nature et endommage la forêt.



Il ne se passe pas un jour sans qu'une commune de Lorraine ne mette en garde ses habitants : du sud au nord, d'est en ouest, l'ensemble du territoire se trouve en présence de chenilles processionnaires du chêne. Leur pouvoir urticant gâche nos retrouvailles avec la nature et endommage la forêt. Les habitants comme ceux de Guénange en Moselle, de plus en plus exposés aux urtications, demandent aux pouvoirs publics d'engager une vraie politique de santé sur le sujet.

Des printemps gâchés

La belle saison n'est plus ce qu'elle était. Chaque printemps, de petites bêtes indésirables viennent gâcher nos retrouvailles avec la nature. De la Meuse à l'est Mosellan, des forêts vosgiennes aux villages bordant la frontière luxembourgeoise, les chenilles processionnaires étendent leur emprise d'une année sur l'autre. Elles se nichent dans les forêts de chênes, les parcs urbains, les parcours de santé et, de plus en plus, dans le jardin de monsieur tout le monde. Au passage, elles font une razzia sur les jeunes feuilles et fragilisent les végétaux. Avant de devenir un vulgaire papillon courant août, les processionnaires sont des ravageurs redoutables de la nature. Repérée vers le milieu des années 90, la présence des chenilles a pris une ampleur inquiétante ces dernières années.



<https://c.republicain-lorrain.fr/environnement/2020/06/21/chenilles-processionnaires-la-lorraine-en-guerre>

Pour couronner le tout, cette invasion en règle s'accompagne de désagréments bien réels pour les humains en raison du pouvoir urticant des poils des chenilles. Légers comme le vent, ils s'envolent dès la moindre brise et viennent s'accrocher sur nos vêtements et nos objets du quotidien. Au contact de la peau, la toxine qu'ils contiennent fait son œuvre : selon les individus, les démangeaisons sont plus ou moins sévères. Les sujets sensibles peuvent développer des brûlures et boursoufflures. Les personnes asthmatiques rencontrent des difficultés respiratoires supplémentaires. On ne compte plus les cas de conjonctivites après un contact oculaire. La panoplie des maux printaniers s'élargit au fur et à mesure que les colonies de processionnaires gagnent du terrain. Les conditions météorologiques contribuent à la prolifération des lépidoptères mais plus encore accentuent les symptômes ressentis par l'homme. Seuls des printemps plus humides pourraient faire s'accrocher les poils urticants aux feuilles des arbres au lieu de les disperser au vent. Mais voilà ces dernières années, les printemps chauds, secs et venteux se succèdent.



Avis médical : ne rien prendre à la légère

Le cauchemar des habitants de Guénange



C'est dans ce contexte explosif que les habitants de Guénange ont découvert il y a trois ans à quel point habiter à deux pas d'une forêt de chênes pouvait être un inconvénient majeur. Un exemple singulier, parce qu'il a frappé un secteur fortement urbanisé.

Flash back. Mai 2017. Les habitants du lotissement jouxtant la forêt communale sont victimes d'importantes démangeaisons. Les pharmacies du coin sont prises d'assaut et frôlent la rupture de stock de crèmes et cachets anti-histaminiques. Dans le quartier durement touché par les chenilles, le ton monte : plus personne ne peut profiter de son jardin, ni même sécher sa maison au risque de faire entrer le mal. Les réseaux sociaux s'emballent, la fronde s'organise. La municipalité est interpellée avec force et photos à l'appui. La plaisanterie ne doit pas en rester là : en 2016 déjà, certains habitants avaient été incommodés dans de moindres proportions. Cette fois, c'est intenable : ils demandent aux pouvoirs publics de prendre le problème au sérieux.

[Retrouvez nos articles sur le sujet](#)



Mésanges, abattages : l'échec des solutions naturelles



Dans l'urgence, certains nids sont détruits mécaniquement par les services techniques puis brûlés. Un arrêté indique aux promeneurs de ne pas s'aventurer en forêt jusqu'à nouvel ordre. Le problème, c'est le calendrier : à l'époque où le souci sanitaire survient, il est trop tard pour tenter quelque pulvérisation que ce soit. Le stade larvaire est beaucoup trop avancé et les colonies de chenilles velues sont désormais accrochées à 25 mètres de haut. La mairie s'engage à observer la situation de près, sans réellement trop savoir ce qu'elle allait pouvoir faire compte tenu du niveau maximal d'infestation. Les réunions avec le sous-préfet de l'époque et l'Agence régionale de santé ne changent pas davantage la donne.



L'hiver suivant, une initiative est prise : la LPO installe 120 nichoirs à mésanges dans la forêt de Guénange. La mésange charbonnière est connue pour être un prédateur naturel des chenilles lorsqu'elles sont au stade larvaire et donc dénuées de poils. L'opération est accueillie favorablement mais cette année là encore, cette solution très écologique est une goutte d'eau dans un océan. Plus radicalement, la mairie fait couper une centaine d'arbres : l'idée est de reculer la lisière de la forêt d'abord puis de repeupler les lieux avec des essences dont les chenilles se détournent.

[Retrouvez nos articles sur le sujet](#)

L'INRA teste une solution innovante par drone



L'initiative suivante arrive au **printemps 2019**, lorsque l'Institut national d'agronomie vient tester à Guénange une solution innovante : l'épandage d'un biocide grâce à des frappes aériennes chirurgicales, rendues possibles grâce à un drone équipé d'un réservoir. L'arsenal est apporté par une société privée installée dans les Alpes Maritimes (Agrobio Tech), où une autre processionnaire, celle du pin, empoisonne aussi la vie des habitants. L'opération est aussi spectaculaire que médiatique. Le produit, à base de bacille de Thuringe, est projeté sur les nids, juste au dessus de la canopée. Inoffensif pour les autres populations d'insectes, il met dans le mille et contient les colonies présentes à la lisière de la forêt. Coût de l'opération : 50 000€. Le prix d'une saison sans trop de démangeaisons.



Mai 2020. Le confinement s'achève et le test de l'INRA entre dans sa phase 2. Le drone revient à Guénange mais est aussi utilisé à Faulquemont où les chenilles se sont installées sur les arbres de la place centrale. De la réussite de ce test dépend l'homologation du biocide développé par une firme américaine. Un petit pas vers un nouvel arsenal de lutte contre les processionnaires mais à ce jour, aucune politique concertée de santé publique ne semble encore émerger. Les chenilles ont encore du champ devant elle mais jusqu'à quand ?

Dans de nombreuses localités, les habitants font le forcing pour tirer la sonnette d'alarme. Il y a quelques jours à Rurange-lès-Thionville, un collectif a ouvert une pétition en ligne sur change.org afin que les pouvoirs publics instaurent un vrai plan de lutte et de prévention. Une urgence sanitaire supplémentaire.

[Retrouvez nos articles sur le sujet](#)

A Richardménénil, on les attaque au savon noir !

Lunévillois, Bassin de Pont-à-Mousson, communes de Villey-Saint-Etienne, Blâmont, Tomblaine, Royauveix, Champenoux... liste est longue ! Le sud de la Meurthe-et-Moselle est lui aussi colonisé par les chenilles processionnaires. Et un peu partout la bataille s'est organisée avec des traitements bio, l'implantation de nichoirs à mésanges pour favoriser l'installation de ces prédateurs, le grattage et le brûlage des nids voire de l'abattage d'arbres...

Mais à Richardménénil, au sud de Nancy, la croisade prend aussi une tournure singulière face à cet ennemi pluriel.

François Blaise, un ornithologue tellement passionné par le sujet qu'il a créé un site internet dédié (chenilles.bi.free.fr), orchestre avec des bénévoles des tests qui semblent porter leurs fruits. « Suggérée un peu par hasard par un particulier, une expérimentation consiste à pulvériser un mélange de savon noir liquide, que l'on trouve dans les rayons jardin ou peinture, dilué à 10 % dans de l'eau ». L'effet est immédiat mais doit parfois être renouvelé.



Pour confirmer l'efficacité du traitement, les bénévoles préfèrent être prudents et confirmer leurs résultats dans la durée. Mais **François Blaise** mène aussi une autre action originale : il a demandé à tous les habitants de cette commune de 2 400 âmes de signaler toute présence de chenilles processionnaires afin de réaliser une cartographie précise. « Nous pourrions ainsi évaluer la pertinence de nos actions et évaluer l'action des mésanges pour adapter l'implantation des nichoirs à mésanges ». Une quarantaine de ces nichoirs ont été posés ces dernières années.

Vosges : des chercheurs voudraient perturber leur procession

Dans le département des Vosges, les chênes sont attaqués pour la deuxième année consécutive par la chenille processionnaire. L'Office national des forêts a en trouvées jusqu'à 560 mètres d'altitude à Bruyères. C'est la vallée de la Moselle, avec un secteur allant d'Epinal à Charmes qui est particulièrement affectée cette année. Le directeur de l'ONF des Vosges, **Denis Dagneaux** ne croit pas beaucoup aux solutions traditionnelles – mésanges, bacille de Thuringe, etc. – pour stopper la progression de ces chenilles et le phénomène s'amplifie d'année en année dans le département en raison notamment du réchauffement climatique.

Deux doctorants mènent actuellement une étude sur ce sujet dans les Vosges, qui consiste à perturber la procession. « *Nous avons peut-être une solution d'éradication par rapport au propre défaut de la chenille, sa procession. Il suffirait de perturber la chenille de tête* », explique **Denis Dagneaux**. Une procession de chenilles correspond à l'ensemble des individus issus d'une ponte et la procession est menée par une chenille femelle.



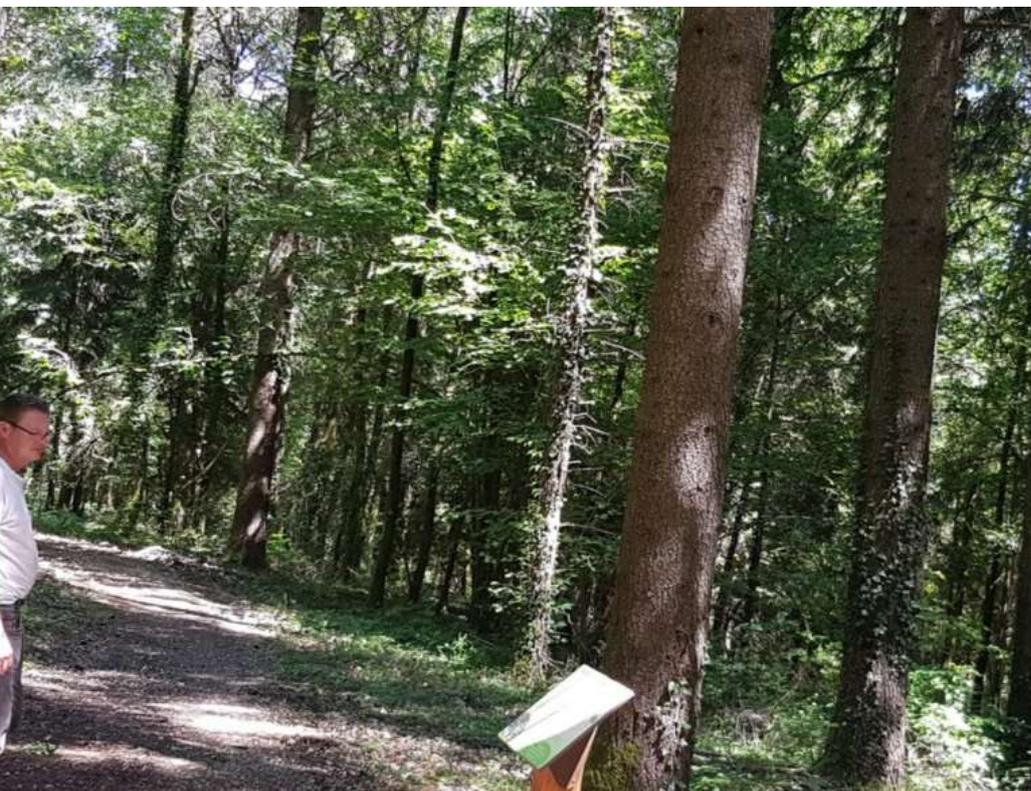
Meuse : et si on plantait de nouvelles essences plus résistantes ?

La parcelle d'épicéas touchée par les scolytes a été coupée à blanc en forêt communale de Velaines (Meuse). Elle constituera l'un des trois sites replantés à l'automne pour accueillir de nouvelles espèces.

Le constat a été violent à la lecture d'une lettre d'information envoyée en janvier dernier par l'association de propriétaires de forêts privées de la Meuse (400 adhérents). Dans les bois, les menaces sont multiples : les chenilles processionnaires ravagent les chênes, les scolytes les épicéas, la chalarose les frênes et le dessèchement des sols dévitalise les hêtres et les sapins.

[Retrouvez nos articles sur le sujet](#)

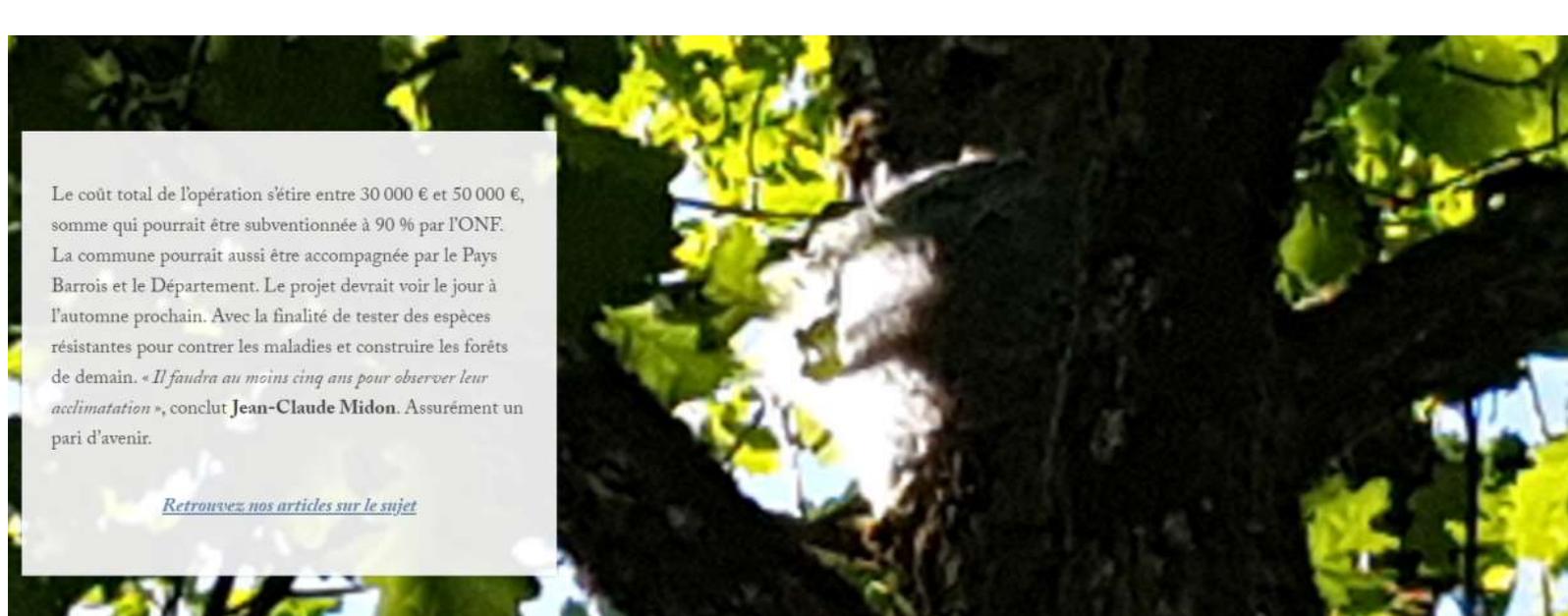
Maire réélu de Velaines (Meuse), **Jean-Claude Midon**, par ailleurs vice-président de l'association des communes forestières de la Meuse, a voulu agir pour tenter de contrer ces phénomènes liés au réchauffement climatique et à la circulation des parasites d'un continent à l'autre.



La commune, riche de 277 hectares de forêts, a été touchée par les scolytes et 1,5 ha d'épicéas a nécessité une coupe à blanc. Elle possède aussi une très belle parcelle de cèdres de l'Atlas plantés au début des années 50. Certains ont péri (hiver rigoureux et gel printanier) mais d'autres se portent à merveille, forts, élancés et élégants, agrémentés, alentours, de pins noirs et d'épicéas.

Trois espèces à tester

« Comme le cèdre s'est bien adapté à nos sols et à nos climats, je me suis dit : pourquoi ne pas essayer d'autres espèces ? », avance le premier magistrat, qui a aussitôt transmis son projet à l'Office national des forêts. La forêt communale se propose d'accueillir trois parcelles, sur une superficie inférieure à 5 ha, sur lesquelles seront plantées trois espèces différentes : le Calocèdre (cèdre blanc de Californie), le sapin de Bornmüller (Turquie) et le chêne pubescent. Le sapin de Vancouver n'a pas été retenu.



Le coût total de l'opération s'étire entre 30 000 € et 50 000 €, somme qui pourrait être subventionnée à 90 % par l'ONF. La commune pourrait aussi être accompagnée par le Pays Barrois et le Département. Le projet devrait voir le jour à l'automne prochain. Avec la finalité de tester des espèces résistantes pour contrer les maladies et construire les forêts de demain. « Il faudra au moins cinq ans pour observer leur acclimatation », conclut **Jean-Claude Midon**. Assurément un pari d'avenir.

[*Retrouvez nos articles sur le sujet*](#)

En Franche-Comté : on s'inquiète plus du Bombyx disparate

Hormis quelques cas très ponctuels dans le Jura ou, comme l'an passé, dans la cour d'un collège de Besançon, la Franche-Comté est peu concernée par la chenille processionnaire du chêne. Si ce n'est dans le Nord de la Haute-Saône, en raison de sa proximité avec la forêt de Darney, dans les Vosges.

Pour préserver les collégiens de la rencontre avec les poils urticants, le cas a été traité au bacille de Thuringe, un procédé radical mais délicat à employer en forêt en raison de son peu de discernement pour la biodiversité. Il n'est autorisé que par le préfet dans les cas les plus critiques. Plus sélectif, seul la destruction manuelle des nids est sans risque, si ce n'est pour les opérateurs.

Pour en revenir à la Haute-Saône, « l'augmentation des populations de processionnaires du chêne se confirme depuis 2017 mais sans que cela prenne une tournure épidémique » note Mathieu Mirabel, responsable du département de la santé des forêts (DSF) de la DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) de Bourgogne Franche-Comté. Région où, se pose la question plus inquiétante de la prolifération du Bombyx disparate, une autre chenille, non urticante celle-ci, qui a déjà défolié plusieurs centaines d'hectares de feuillus entre la Côte d'Or et la Haute-Saône cette année. La dernière infestation de cette importante remonte à trente ans.

Reportage : Chrystelle Folny, Ghislain Utard, Nicolas Galmiche, Katrin Thuczykont, Fred Jimenez.

Photos : Pierre Heckler, Gilles Wirtz, Nicolas Galmiche, Christophe Orivel